



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Roland Lescure lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour développer les capacités de capture et stockage de carbone de la France

Paris, le 30/04/2024
N°1816

Cet appel à manifestation d'intérêt adressé à tous les acteurs de la filière vise à identifier les industriels susceptibles de s'engager dans le développement de la chaîne de capture, valorisation et séquestration du carbone (*Carbon Capture and Storage, CCS*) en France dès 2025. Il s'inscrit dans le cadre de la planification écologique de l'industrie.

Avec *Fit for 55*, l'Union européenne s'est fixé comme objectif de réduire de 55% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990. Cette ambition partagée par la France appelle à mettre en œuvre des politiques publiques ambitieuses pour décarboner l'économie et en particulier son industrie.

Malgré les efforts de développement de technologies de rupture pour la décarbonation, mis en œuvre par les industriels avec le concours de l'État dans le cadre de la planification écologique et de la loi Industrie verte, certaines émissions industrielles restent incompressibles, notamment quand elles sont directement liées au procédé de production : c'est le cas par exemple pour la production de ciment ou de chaux. Les feuilles de route de décarbonation des [50 sites industriels](#) les plus émetteurs, élaborées avec la Direction générale des Entreprises (DGE), ont mis en évidence le besoin de stockage de carbone de 4 à 8MtCO₂ par an d'ici 2030. Lorsqu'il n'existe pas à moyen terme de solution technologique ou économique viable pour la décarbonation, les technologies de capture et stockage du carbone constituent une solution innovante et efficace.

Le stockage de carbone se fait principalement par injection de CO₂ sous forme dense dans des champs d'hydrocarbures déplétés ou des aquifères salins, à une profondeur minimale de 800 mètres. En France, le potentiel sur les concessions existantes d'hydrocarbures est estimé aux alentours de 800 millions de tonnes de CO₂ ce qui permettrait de couvrir 50 ans des besoins de stockage de CO₂ de l'industrie française à terme (cf. carte en annexe).

Dans ce contexte un appel à manifestation d'intérêt (AMI) piloté par la Direction générale de l'Énergie et du Climat (DGEC) est lancé pour « identifier les acteurs de la chaîne CCS dans l'objectif d'accélérer le développement de capacités de stockage géologique de CO₂ en France ». Les acteurs de la filière peuvent y participer dès à présent et jusqu'au 26 juillet 2024 :

[Lien vers l'appel à manifestation d'intérêt](#)

En parallèle une étude EVASTOCO2 pilotée par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) a été menée par le groupe de travail « stockage » du comité stratégique de filière « Nouveaux systèmes énergétique » (CSF NSE) consistant à dresser l'état des lieux des données géologiques existantes sera publiée en juin 2024.

Sur la base des résultats de l'AMI et de l'étude EVASTOCO2, un appel à projet sera lancé dans un second temps pour soutenir et accompagner des actions, notamment des campagnes sismiques et des tests d'injectivité, pour soutenir des actions permettant d'améliorer la connaissance du sous-sol et de favoriser la recherche de capacités de stockage de CO₂ en France.

Dans une approche européenne, la France poursuit sa stratégie de diversification et de sécurisation d'accès aux sites de stockage de carbone en concrétisant des partenariats majeurs avec les partenaires européens, notamment la [Norvège](#) en janvier 2024 sur le site du projet *Northern Lights* et le [Danemark](#) en mars 2024 pour exporter du carbone depuis la France par voie maritime.

Contacts presse :

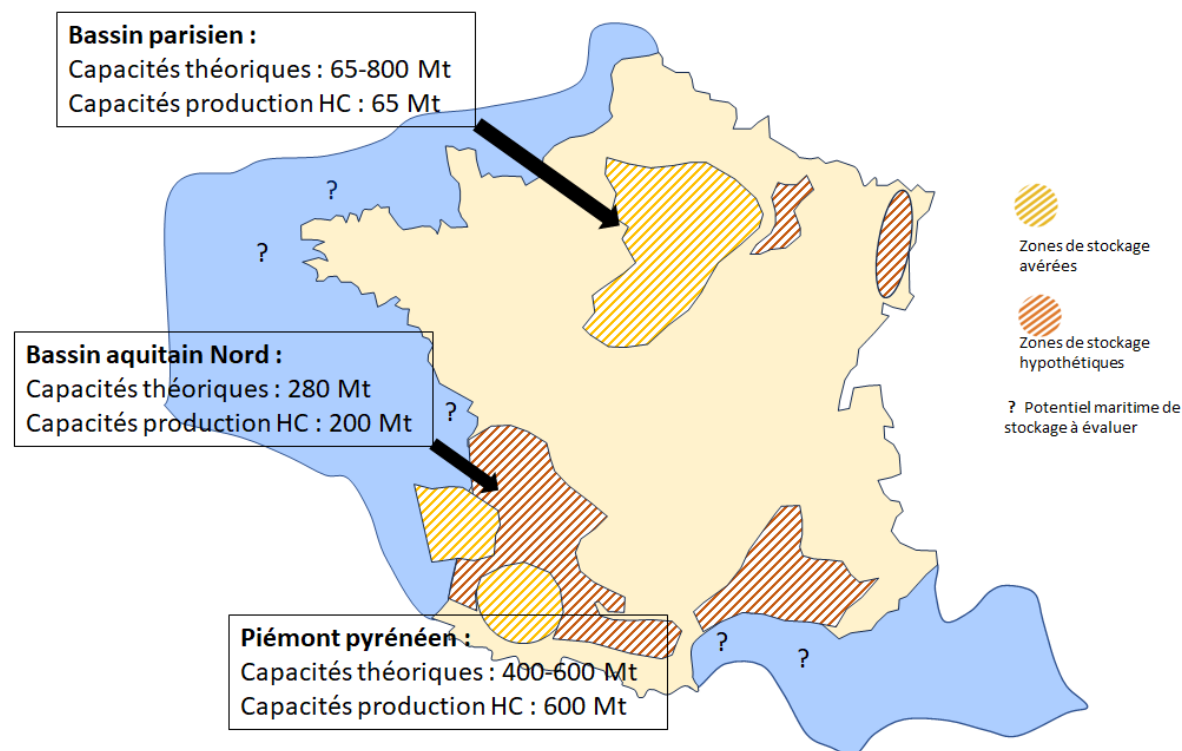
Cabinet de Roland Lescure : presse@industrie.gouv.fr – 01 53 18 46 19

Direction générale des Entreprises : presse.dge@finances.gouv.fr – 01 44 97 04 49

Annexe : carte des bassins potentiels

La France dispose d'un **sous-sol varié, avec plusieurs régions propices au stockage géologique de CO₂**, notamment dans les bassins sédimentaires.

La connaissance de ces zones repose actuellement sur des données issues de projets d'hydrocarbures et, plus récemment, de géothermie. Une première estimation des capacités nationales de stockage laisse présager un **potentiel a priori conséquent**.



Source : DGEC